



Troisièmes rencontres de la Chanson Francophone 2018-2019

1. Présentation

La 3ème édition des rencontres de la chanson francophone se tiendra du 01 au 02 février 2019 dans les locaux de l'Université de la Sorbonne d'Abu Dhabi.

Ce projet permet aux élèves des établissements d'enseignement français du Golfe MLF-AFLEC de se retrouver au travers du chant choral (pour l'édition 2019, les chorales des établissements des EAU seront présentes) et par la tenue d'une compétition de solistes.

2. Objectifs pour les établissements du réseau

- Renforcer les liens entre les établissements français du réseau
- Concevoir et proposer des formes de rassemblements permettant aux élèves de se rencontrer autour d'un projet
- Stimuler et renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à leur établissement et au réseau dont il relève.

3. Objectifs pour les participants

- Participation à une réunion de chorale inter-écoles
- Participation à la finale de solistes inter-écoles. Les participants seront départagés par un jury ad hoc.

4. Organisation

4.1. Le réseau Golfe MLF-AFLEC

- Lycée français international d'Al Khobar (Arabie Saoudite)
- Ecole française internationale Djeddah (Arabie Saoudite)
- Lycée français MLF de Bahrein (Bahrein)
- International Concept for Education (EAU)
- Lycée français international de Dubai (EAU)
- Lycée français Théodore-Monod (EAU)
- Ecole française Danielle Mitterrand (Kurdistan d'Irak)

4.2. Etablissement organisateur

Les troisièmes rencontres de la chanson francophone sont organisées par le lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis, avec le concours d'un comité de pilotage comprenant Messieurs Marques et Nonnenmacher.

4.3. Dates de l'évènement

La compétition se déroulera durant le weekend du 01 au 02 février 2019

L'arrivée des participants est prévue le jeudi 31 janvier dans l'après-midi, et le départ aura lieu le samedi 02 février après la remise des trophées. Une arrivée de certaines délégations le

vendredi 1^{er} février au matin est envisageable si les plans de vol le permettent (attention, une seule séance d'entraînement dans ce cas).

4.4. Programme

Jeudi 31 janvier 2019

Arrivée des délégations à Abu Dhabi (après-midi), nuit et dîner à l'hôtel Holiday Inn Abu Dhabi

Vendredi 01 février 2019

07h30: petit déjeuner à l'hôtel

08h30 : départ de l'hôtel pour la Sorbonne

09h00 : accueil des délégations à la Sorbonne

09h30 : entraînement vocal dans le Zayed Theater de la Sorbonne (par Mme Marie Baden Sonntag)

12h30 : déjeuner sur place

13h30 : soutien aux sportifs qualifiés aux Olympiades du Golfe

16h30 : goûter

17h00 : départ pour la visite de la Grande Mosquée du Sheikh Zayed

19h30 : retour à l'hôtel

20h00 : dîner à l'hôtel

Samedi 02 février 2019

07h30 : petit déjeuner à l'hôtel + libération des chambres

08h30 : départ de l'hôtel pour la Sorbonne

09h30 : reprise des répétitions

12h30 : déjeuner sur place

13h30 : finale de la Chanson Francophone, remise des prix

16h30 : remise des prix "trophées sportifs" et "trophées de la chanson"

17h30 : buffet convivial, puis départs pour l'aéroport.

4.5. Hébergement

Les participants et les accompagnateurs seront accueillis et hébergés à l'hôtel :

Holiday Inn Abu Dhabi
31 st Street, between Muroor and Airport
Abu Dhabi – UAE
+971 2 6574 887

4.6. Transports sur place

- Le transport de l'établissement scolaire et/ou depuis le pays de l'établissement jusqu'à Abu Dhabi est à la charge des délégations.

- Les participants et les accompagnateurs seront accueillis à l'aéroport International d'Abu Dhabi par un responsable du LFTM.

- Tous les déplacements des élèves et des accompagnateurs officiels depuis l'aéroport et durant les rencontres, jusqu'au retour à l'aéroport, sont pris en charge par l'organisation (selon le programme officiel établi).

- Tout autre déplacement que celui prévu dans le programme est à la charge des familles.

4.7. Composition des délégations

Pour chaque établissement, 1 candidat par catégorie (soit 3 concurrents maximum par établissement) :

Catégorie 1	CM2 - 6 ^{ème}
Catégorie 2	5 ^{ème} - 4 ^{ème}
Catégorie 3	3 ^{ème} - Ter

Chaque délégation sera accompagnée par un enseignant d'éducation musicale si possible ou bien un autre personnel.

5. Règlement des épreuves

5.1. La chorale

Compte tenu des contraintes matérielles et logistiques il n'est pas envisageable de déplacer tous les groupes-chorales pour la finale à Abu Dhabi.

Seules des chorales issues des 3 écoles des Emirats sont éligibles.

- 1 chant choisi par chaque chorale
- 1 chant proposé par le comité organisateur commun aux chorales : « **il faudra leur dire** », par Francis Cabrel.
- Hymne national français
- Hymne national émirati

Chaque chorale réunit 25 à 30 élèves CM1-CM2

Projet conduit par un Professeur des Ecoles.

5.2. Concours soliste

- 1 finaliste par catégorie pour chaque établissement. Pas de duo.
- 3 catégories : 6^{ème}-5^{ème} /4^{ème} - 3^{ème} /lycée
- 1 chanson par soliste et par catégorie

Projet conduit par un Professeur d'Education Musicale.

5.3. Règles communes aux 2 parties

- Durée maximale des chants : 3min30
- Chansons en français uniquement
- Pas de thème mais titre des chansons à soumettre en amont au comité pour avis (cf contexte)
- Accompagnement par piste musicale exclusivement, en qualité MP3 minimum (pas de fichier MIDI). Il s'agit principalement des grandes chansons du patrimoine.

5.4. Tenue

- Choristes: Uniforme de l'établissement
- Solistes : Tenue de gala

6. Calendrier prévisionnel

21 novembre	Confirmation de la participation au concours soliste(avec nombre de concurrents par catégorie) Confirmation de la participation à la réunion de chorales (avec nombre de participants)
Jusqu'au 20 décembre	Organisation des sélections dans chaque établissement
Dimanche 6 janvier 2019	Communication des noms des concurrents par catégorie (solistes), en utilisant le fichier Excel joint, à : christian.nonnenmacher@mlfmonde.org Début des opérations de visas et de réservation des vols
Jeudi 10 janvier	Envoi des pistes instrumentales mp3 à : christian.nonnenmacher@mlfmonde.org
Jeudi 17 janvier	Envoi des plans de vol à : christian.nonnenmacher@mlfmonde.org

Pour toute question relative à ce festival : davy.marques@mlfmonde.org ou christian.nonnenmacher@mlfmonde.org

7. Informations utiles

7.1. Formalités administratives

Chaque participant doit être titulaire d'un passeport en cours de validité (plus de 6 mois à la date de retour). Il est de la responsabilité des délégations de vérifier si un visa est nécessaire pour entrer aux Emirats Arabes Unis.

7.2. Visa

Le passeport doit être valide encore 6 mois après le départ du pays et ne doit pas comporter de tampon du pays d'Israël - merci de le vérifier. Sauf évolution récente, le visa est délivré gratuitement à la frontière, à l'arrivée, pour les personnes relevant des pays suivants : Pays de l'UE, Australie, Brunei, Canada, Corée du Sud, Royaume-Uni, Honduras, Hong-Kong, Islande, Japon, Malaisie, Norvège, Nle Zélande, Singapour, Suisse, USA, ainsi que les pays du CCG.

Pour les personnes d'une autre nationalité, un visa d'entrée est nécessaire (attention aux délais).

7.3. Contacts sur place, en cas de difficultés

Monsieur Julien PISSELET, Proviseur : +971 5 04 75 57 30
Standard du Lycée Th.Monod : +971 26 67 90 09